

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 04 / 11 / 2025 à 06:45

Date de publication : jeudi 14 août 2025 à 03:20

Type : Constitution SAS Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 30/06/2025, il a été constitué une SAS dénommée :

VDOM AGRO

Siège social: 7 Rue Des Arts 38000 GRENOBLE Capital: 2000 € Objet social: Fabrication et commercialisation en gros ou semi-gros de plats préparés, l'activité inclut également la distribution de biens et services complémentaires développement de cette offre. Président : M NGUEMA EBANG Yoël, Daniel, Anthony demeurant 7 Rue Des Arts 38000 GRENOBLE élu pour une durée de 99. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/213bc1e9-43e7-4106-8751-2855121a3309-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex